ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE SAVOIE

Séance académique du 20 février 2019

Recension de publications par M.M. Jean-Louis Darcel et Jean Baud

Dominique Decherf : *La victoire dans les Mémoires d'Henry Bordeaux 1870-1963*,
Salvator-Diffusion, 2018, 255 p.

L'auteur, ancien diplomate, politologue, orientaliste et historien de la période coloniale, biographe de plusieurs acteurs de la Grande Guerre, enfin analyste des conséquences proches et plus lointaines du Traité de Versailles de 1919 censé assurer une paix durable au terme de la « Der des Ders », a eu accès aux papiers d'Henri Bordeaux et à ses remarquables mémoires de guerre.

Si « l'homme de Verdun », l'officier engagé sur les principaux théâtres des combats est connu en tant qu'observateur bien placé auprès de maréchaux Foch, Lyautey et Pétain, on mesure sa lucidité sur les conséquences du Traité de Versailles, notamment en Allemagne, sur la rive gauche du Rhin occupée par l'armée française en 1919 où le futur académicien fut démobilisé. Pratiquant la langue allemande, il a pu mesurer les effets pervers du retour d'une armée allemande se repliant en bon ordre sur son territoire qui n'avait pas connu la guerre. La population allemande abusée par la propagande nationaliste de la presse et du gouvernement allemands (« ils ne savent rien de la guerre...Ils ignorent les dévastations et les crimes commis en Belgique et en France » p.35), vivait comme une humiliation injustifiée, donc insupportable, les sanctions prises à son encontre par les Alliés vainqueurs, au terme d'une victoire inachevée. La lucidité de Bordeaux est à rapprocher de celle de Jacques Bainville face aux illusions ou au déni qui était la marque de nombre d'intellectuels et de politiciens français peu au fait de l'histoire et de la culture allemandes. Le grand témoin qu'il fut en fait tout autant un mémorialiste de talent qu'un sociologue de la société française de l'entre-deux guerres.

Autre partie intéressante qui éclaire notre présent, après son élection à l'Académie française avec la relation savoureuse de la comédie des candidatures (*vanitas vanitatum*!), il représenta la prestigieuse institution au cours de voyages officiels, particulièrement dans l'orient compliqué des pays sous mandat français, le Liban et la Syrie. Le chapitre V consacré au « djebel druze » (pp. 71-93) est éclairant à cet égard et reste fort actuel. Ses séjours officiels au Maghreb méritent tout autant l'attention du lecteur sur les fragilités de la France coloniale.

Jean-Louis Darcel

Grand Chambéry : Projet d'agglomération 2017 – 2030

Concernant le projet de territoire que nous a adressé « Grand Chambéry », l'Académie de Savoie se doit d'en informer ses membres et éventuellement émettre un avis.

En quoi consiste un tel projet et quels sont ses objectifs : le code général des collectivités stipule concernant les communautés d'agglomérations et de communes : *la communauté a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un* ***projet*** *commun de développement et d'aménagement de l'espace.*

Les Elus du Grand Chambéry, communauté de communes qui regroupe 38 communes, sur un territoire de 52599 ha qui va de La-Motte-Servolex à Saint-Jeoire Prieuré et de Vimine à Jarsy, les Bauges en font partie, ont donc entrepris dès 2016 la réalisation du projet qui nous est présenté aujourd'hui.

Ils en ont choisi la période, de 2017 à 2030. Ils ont aussi souhaité d'y associer le plus grand nombre d'habitants et d'organisations diverses. Le tout sous l'appellation de « **projet de territoire ».**

Trois grandes étapes de juin 2016 à décembre 2017 en ont structuré l'élaboration :

1 – **Le diagnostic :** réalisé pour l'essentiel avec les données INSEE de 2015 il confirme ce que tout Chambérien averti sait déjà, à savoir, au-delà des données physiques concernant le classement et l'importance des différentes zones (urbanisées, naturelles, agricoles …) le nombre d'habitants 137 552 auquel viendra s'ajouter celui de 23000 d'ici 2030, le nombre de logements 68449 (un pour deux habitants !) dont 51% des occupants sont propriétaires, un taux de logements sociaux de 25 % ...

2 – Le bouillonnement d'idées : deuxième étape au cours de laquelle de nombreuses et multiples formes de concertation ont permis plus de 3000 contributions dont 733 participations aux différents ateliers, 40 séances de créativité au cours de 15 chantiers, 9 conférences, 132 jours de d'exposition.

3 – l'écriture du projet d'octobre 2016 à juin 2017 : avec pour résultat un document de 79 pages facilement téléchargeable par le lien : www.lafabriqueduterritoire.fr

Ce dispositif de concertation s'est décliné sous différentes formes permettant la création d'espaces de débats adaptés à chacun des publics autour de 7 grands enjeux rangés sous les têtes de chapitre suivantes :

- Economie
- Vivre ensemble
- Métropole ouverte
- Génération z
- Territoire durable
- **Bien vieillir**
- **Tous connectés.**

Le tout aboutissant à : **La Synthèse des orientations**

Orientations présentées dans trois paragraphes intitulés :

Un périmètre d'étude : qui cible le lien entre les territoires des deux communautés voisines Grand Lac et Grand Chambéry …. *« Une grande agglomération Grand Chambéry - Grand Lac, fondée sur le bassin de vie naturel des habitants de notre territoire, même si cette idée rencontre des réticences. Métropole Savoie aura la responsabilité d'organiser les transports sur son périmètre…. »*

Les nouvelles compétences : qui visent la culture, le sport et les services à la personne.

Une agglomération ouverte : « ….qui conduit aussi à interroger la relation qui existe entre notre agglomération et ses territoires de proximité : **Grand Lac, Cœur de Savoie, l'Avant-Pays savoyard, les massifs des Bauges et de la Chartreuse… Comment lier des coopérations fructueuses et adaptées avec chacun de ces territoires, comment rendre utiles ces relations ? Réfléchir ensemble au territoire de demain, c'est préparer le grand rendez-vous du pôle métropolitain du Grand Annecy- Grand Chambéry. »**

Les quatre pages suivantes, nous en sommes à la page ….énumèrent sans ordre particulier une succession de paragraphes pour lesquels nous nous limiterons à en donner les titres :

- Une agglomération à taille humaine
- Une agglomération mobile et connectée
- Une agglomération innovante
- Une agglomération de la connaissance
- Une agglomération responsable et durable
- Une agglomération inclusive, comportant les sous-titres suivants :
- Imaginer une offre de logements nouvelle et adaptée à la diversité de nos besoins actuels.
- Faciliter l'accès au logement.
- Concevoir un urbanisme à visage humain
-

Et enfin :
- Favoriser les initiatives et la participation citoyenne
- Intégrer les séniors dans les mutations de notre société
- Promouvoir l'insertion économique Renforcer l'accès à la culture
- S'assurer d'un niveau d'accès aux services équitable pour tous

Le tout aboutissant à la conclusion suivante :

….. « *Il nous faut faire des choix forts : les nouvelles mobilités, la préservation de l'environnement et de nos ressources, la transition énergétique, un développement économique responsable, l'ouverture au monde et la connectivité du territoire sont les champs d'avenir dans lesquels nous voulons investir. Grand Chambéry doit pouvoir relever ces défis et bâtir un territoire où l'ensemble de ses citoyens peut trouver sa place et s'épanouir*. »

Nous n'en sommes alors qu'au quart de la longue énumération des 79 pages qui constituent le projet. Les trois quarts suivants sous les titres et sous-titres : **Les grandes orientations – Enjeux** reviennent en profondeur sur les 7 enjeux, cités plus haut, objets de la concertation et sur lesquels il n'est pas possible dans cette simple recension de revenir.

Après lecture du projet où tous les aspects de la vie en collectivité sont abordés, hormis quelques lacunes sur lesquelles je reviendrai on ne peut que remarquer combien les rédacteurs ont tenu à fixer sur le marbre les grands principes qui aujourd'hui président dans les instances officielles de tous ordres au devenir de nos territoires. Le vocabulaire est riche les formules y recourent sans vergogne.

L'on ne peut que s'en féliciter. Il est heureux en effet de constater qu'en ce début du troisième millénaire tout le monde s'accorde, au moins en paroles, sur ces grands principes qui président aux aspirations sociales, économiques et environnementales des populations et s'il est heureux qu'ils soient rappelés encore faut-il qu'ils ne le soient pas vainement !

La question se pose donc de l'utilité d'un tel investissement.

Elle est évidente concernant l'importance de l'information produite. 3000 Chambériens participant plusieurs mois durant à une telle réflexion, ce n'est pas rien. D'autant qu'ils sont en mesure de partager ce savoir qu'ils ont acquis. Un tel saut dans la longue marche, collective, vers la connaissance est sans aucun doute un plus dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Par contre nous ne pouvons que nous demander quel sera en 2030 le bilan des réalisations qui se feront d'ici là ! Quel impact auront eu toutes ces belles préconisations ?

Par exemple, pour ne prendre que le thème de l'Environnement, Il est fait mention plusieurs fois de la nécessité d'une trame verte au sein de l'agglomération comme d'affirmer aussi l'identité de notre territoire, toutes préoccupations chères aux Chambériens et largement partagées au sein de notre académie.

« *Créer une trame verte au cœur de l'agglomération* » Ou encore …… « *Le développement urbain doit également pouvoir concilier les architectures anciennes et récentes et s'intégrer dans une trame verte à travers des cheminements de parcs et jardins ».* Un peu plus loin : « …*l'affirmation de l'identité du territoire à travers ses composantes paysagères, patrimoniales, culturelles et agricoles Grand Chambéry est riche de sa diversité avec la vallée, les piémonts et le massif des Bauges à la fois écrin de la ville et espace de respiration et d'expression des habitants de toute l'agglomération* ».

Qu'en sera-t-il de ces belles déclarations alors qu'aujourd'hui, de toutes parts, le béton gagne sur le piémont, le plus souvent sans le moindre souci d'intégration (colline des Monts , Saint-Alban-Leysse, Barberaz….), que 1200 logements sont prévus sur le très beau plateau de Villeneuve , 800 à venir sur Vétrotex future figure de proue de Chambéry , 600 sur La-Motte-Servolex le tout construit sous le vocable, bel euphémisme, d'éco-quartier ? La question reste posée.

Jean Baud